

## **Politique, droits fondamentaux et enjeux environnementaux pendant la période de confinement**

Gian-Andrea Monsch<sup>1</sup>, Franziska Ehrler et Stéphanie Steinmetz<sup>2</sup>

Cette fiche d’information présente les résultats de l’enquête FORS Covid-19 MOSAiCH menée en Suisse entre fin avril et fin mai 2020 auprès de 1 937 personnes faisant partie de ménages privés. Dans ce domaine, nous évaluons, d’une part, comment la population a vécu les restrictions des droits fondamentaux pendant la crise du Covid-19 et dans quelle mesure elles les ont légitimées. D’autre part, cette fiche est consacrée à l’influence que la crise du Covid-19 pourrait avoir sur le débat environnemental.

---

<sup>1</sup> Contact : [gianandrea.monsch@fors.unil.ch](mailto:gianandrea.monsch@fors.unil.ch)

<sup>2</sup> Nous remercions chaleureusement les personnes suivantes pour leur coopération dans le cadre de ce projet : Victor Legler, Michèle Ernst-Stähli, Georg Lutz, Nicolas Pekari, Boris Wernli, Alexandre Pollien, Karin Nisple, Michael Ochsner et Marlène Sapin.

## Principaux résultats

- Les restrictions parfois drastiques des droits fondamentaux au printemps 2020 ont été tolérées et même approuvées par une grande partie de la population. Une des raisons de cette acceptation est la conviction que le système politique de ce pays est capable de produire des solutions à de telles crises.
- La population a fait confiance aux responsables politiques et aux experts scientifiques avant et pendant la crise du Covid-19. Elle est plus sceptique à l'égard des médias et de l'économie.
- La population ne croit pas que le Covid-19 aura un effet positif sur l'environnement. Les dommages économiques feront au contraire passer au second plan la protection de l'environnement.
- Le classement par ordre d'importance des domaines problématiques pour la Suisse reste le même. Cependant, l'environnement, qui vient en deuxième position après les soins de santé, a perdu un peu de son importance. En revanche, l'attention accordée aux problèmes économiques s'est accrue.

## Enquête FORS Covid-19 MOSAiCH

Afin de contribuer à la compréhension des effets du Covid-19 sur la société en Suisse, MOSAiCH (<https://fors-center.ch/mosaich/>) a ajouté des questions sur le Covid-19 et sur les mesures prises pour y faire face. MOSAiCH est une enquête sociologique annuelle. Les questions portent sur les thèmes du bien-être, du travail, de la conciliation de la vie familiale et professionnelle ainsi que de la politique. Entre fin avril et fin mai 2020, 1 937 personnes âgées de 18 ans ou plus vivant dans des ménages privés en Suisse ont répondu au questionnaire en ligne. Les résultats ont été pondérés statistiquement afin d'obtenir une meilleure représentativité de la population suisse. Ces personnes seront interrogées une deuxième fois à l'automne 2020 et une troisième fois au printemps 2021 pour mesurer les effets du Covid-19 à plus long terme. Pour le domaine politique, nous avons également la possibilité de comparer les réponses des mêmes participants avant et pendant la période de confinement.

## Le Conseil fédéral peut restreindre les droits fondamentaux en cas de crise

Pendant la crise du Covid-19, le Conseil fédéral a dû déclarer l'état d'urgence et limiter ainsi considérablement les droits fondamentaux de la population. Par exemple, la liberté de circulation a été fortement réduite par la fermeture des frontières, et l'interdiction temporaire de la liberté de réunion a également réduit de fait la liberté d'expression. Même si ces mesures sont justifiées par la protection de la santé de la société et en particulier des groupes à risque, elles peuvent constituer une menace pour la démocratie. Comme le montrent les données de l'enquête, les Suisses, pourtant épris de liberté, étaient conscients de ce fait.

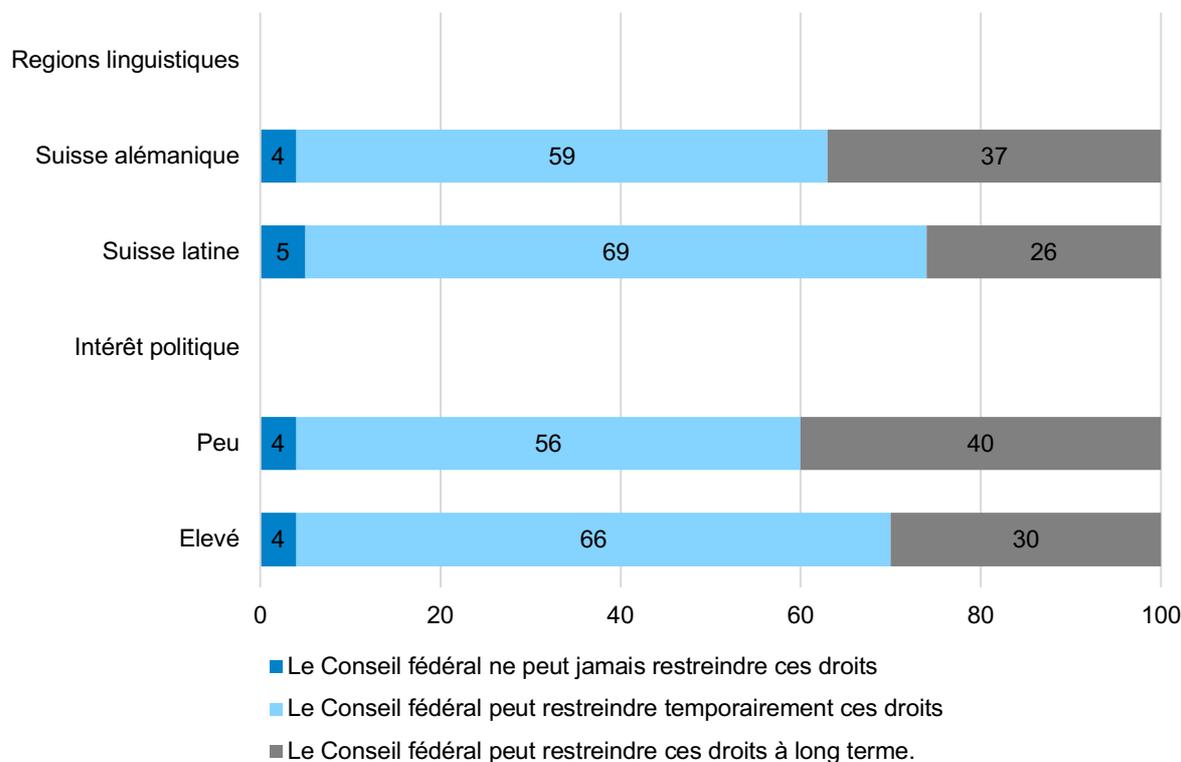
Il est compréhensible que ces restrictions aient été bien acceptées par la population : 85 % des personnes interrogées estiment que les restrictions des droits fondamentaux imposées par le Conseil fédéral étaient justifiées. Ce qui explique probablement dans une large mesure un tel consensus est le fait qu'il y a pratiquement tout autant de personnes qui croient que le régime politique suisse dans son ensemble a la capacité de résoudre de telles crises (80 % des répondants sont soit « plutôt », soit « tout-à-fait » d'accord avec cette assertion). On reste néanmoins circonspects face à de telles restrictions. Près des deux tiers des personnes interrogées estiment en effet que les droits fondamentaux ne devraient être restreints qu'à court terme (62 %) et seulement un tiers d'entre elles toléreraient une restriction de plus longue durée (34 %). En outre, plus de la moitié ont trouvé que ces restrictions posaient des problèmes, même si elles étaient nécessaires et justifiées (55 %). La population convient donc que l'état d'exception, comme son nom l'indique, doit rester une exception.

L'image obtenue au sein de la population totale se reflète également dans les analyses des sous-groupes les plus divers. Il convient de mentionner que tant la Suisse latine (Suisse romande et Tessin) que les répondants s'intéressant à la politique en général sont de plus en plus enclins à ne tolérer qu'une restriction à court terme des droits fondamentaux (graphique 1).<sup>3</sup> Il s'ensuit qu'un plus grand nombre de répondants de ces deux groupes ont également trouvé ces restrictions problématiques, même si elles sont nécessaires et justifiées. Aucune différence n'a été constatée en termes de sexe, d'âge ou de sensibilité politique.

---

<sup>3</sup> Les personnes ayant un niveau élevé d'intérêt politique ont déclaré dans l'enquête qu'elles étaient "très" ou "passablement" intéressées par la politique. Les personnes peu intéressées par la politique ne sont "pas très" ou "pas du tout" intéressées.

*Graphique 1 Opinions relatives aux restrictions des droits fondamentaux émises par les personnes interrogées selon leur région linguistique de résidence et en fonction de leur intérêt pour les questions politiques (en % des répondants)*



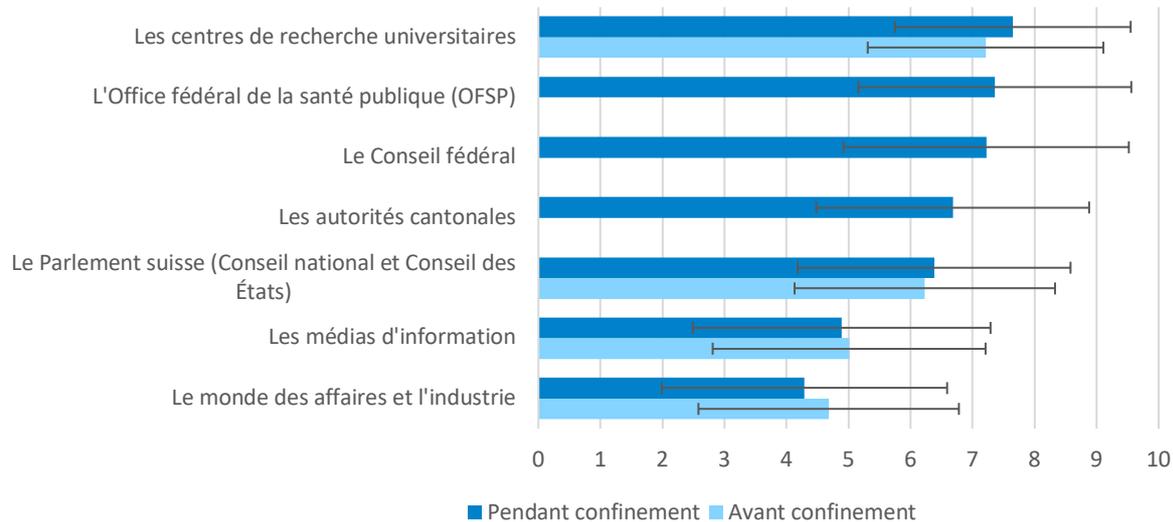
*N=1874. Dans quelle mesure considérez-vous que le Conseil fédéral est habilité à restreindre les droits fondamentaux (liberté de mouvement, d'opinion ou de réunion) de la population pendant la crise du coronavirus? Jamais, pour une courte durée, à long terme ?*

Une des raisons pour lesquelles les personnes interrogées acceptent les restrictions des droits fondamentaux pourrait être qu'elles font confiance au système politique pour surmonter de telles crises. En outre, le niveau de confiance dans les institutions politiques est généralement élevé par rapport aux autres pays européens.<sup>4</sup> C'est ce qui ressort également de l'enquête MOSAiCH. Avant même le confinement, la population suisse témoignait déjà d'un niveau de confiance relativement élevé à l'égard du Conseil national et du Conseil des États (moyenne de 6,2 sur une échelle de 0 à 10). Elle ne faisait davantage confiance qu'aux universités et aux écoles polytechniques fédérales (7.2). Cependant, elle était plus sceptique en ce qui concerne les médias et l'économie. Comme le montre le graphique 2, cette appréciation n'a pas changé pendant la crise du Covid-19, mais elle s'est plutôt consolidée. La confiance dans les universités et dans le législateur national a légèrement augmenté. Une confiance égale a été accordée au Conseil fédéral, à l'Office fédéral de la santé publique et aux autorités cantonales. C'est un excellent témoignage en faveur de ces instances qui ont été quotidiennement au centre de l'intérêt public. En revanche, si la confiance dans les médias et l'économie n'a que légèrement baissé, elle a tout de même diminué de manière significative. L'analyse des

<sup>4</sup> Cf. également Bauer, P. C., Freitag, M., et P. Sciarini. 2013. Political Trust in Switzerland : Again a special case? SSRN. <https://ssrn.com/abstract=2471152>.

différents sous-groupes, où il n'y a pas eu de différences significatives, montre aussi que ce signe de confiance s'est manifesté dans toute la Suisse.

*Graphique 2 Confiance dans les institutions politiques avant et pendant la période de confinement (valeurs moyennes)*



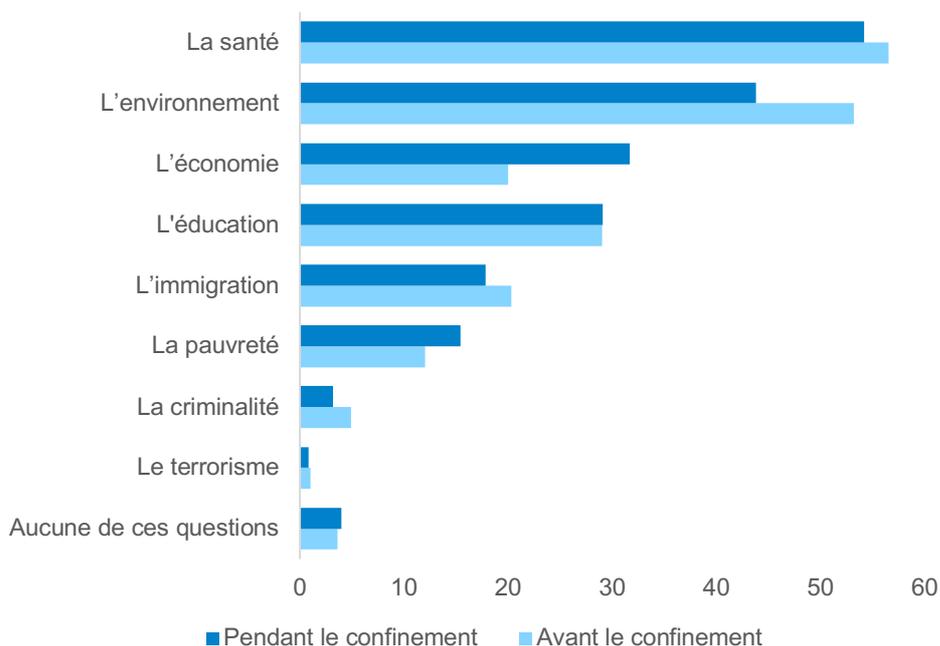
*N=1'840-1887. Veuillez utiliser cette échelle de 0 à 10, où 0 signifie "pas de confiance du tout" et 10 "confiance absolue". Quel est votre degré de confiance dans les institutions suivantes ? Toutes les différences indiquées sont significatives.*

## **Covid-19 : plus de menaces que de chances pour l'environnement**

Une deuxième question que nous avons abordée dans notre enquête était la relation entre le Covid-19 et la protection de l'environnement. Alors que le mouvement climatique était sur toutes les lèvres dans ce pays jusqu'à peu de temps avant le déclenchement de la pandémie, il a maintenant presque cessé. Les exigences de la nature risquent de toute évidence d'être oubliées. En même temps, pendant le confinement, certains espéraient que le Covid-19 pourrait avoir un effet positif sur l'environnement. Comment les personnes interrogées ont-elles perçu le lien entre le Covid-19 et la protection de l'environnement ?

Le graphique 3 compare les principales problématiques se posant en Suisse avant et pendant le confinement. Les répondants ont été invités à identifier les deux principaux domaines critiques en utilisant la liste du graphique 3. Les fortes variations à court terme entre la première enquête avant le confinement et le deuxième entretien pendant le confinement ne promettent rien de bon pour l'environnement. Bien que l'environnement, après les soins de santé, reste au deuxième rang des problèmes les plus importants pour la Suisse, il perd près de dix pour cent face à l'économie, qui gagne clairement du terrain (près de 12 pour cent). Outre cette forte variation, l'importance du problème de la pauvreté augmente légèrement (3,4 pour cent). Cela pourrait être lié au débat sur la pauvreté lors de la crise du Covid-19 en Suisse et dans le monde. La perception des autres domaines critiques n'a jusqu'à présent été que légèrement affectée, c'est pourquoi nous ne pouvons y observer que de très légers changements. Cependant, il sera intéressant de voir comment la perception des domaines posant problème va encore évoluer dans les deux prochaines enquêtes (automne 2020 et printemps 2021).

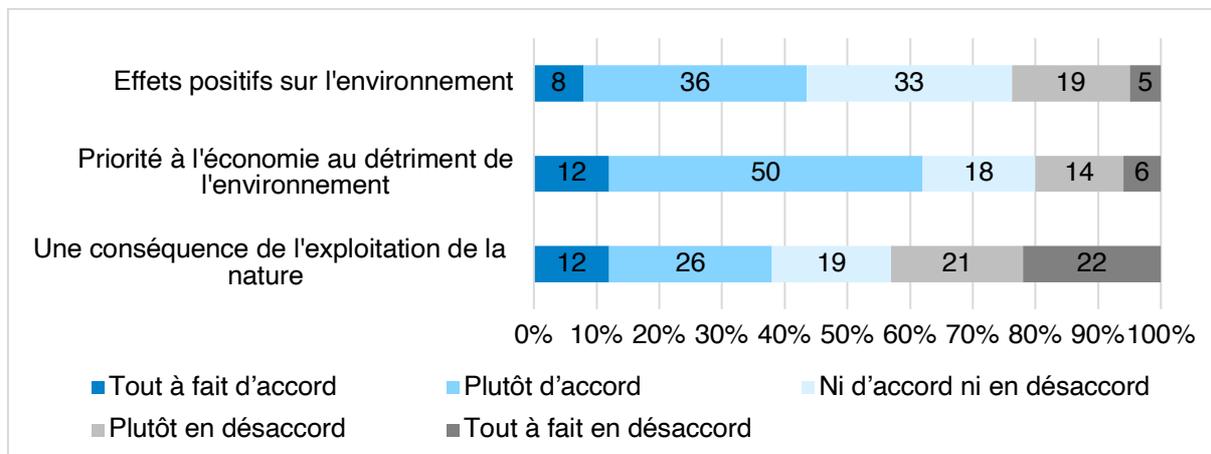
*Graphique 3 Les principaux domaines problématiques pour la Suisse avant et pendant la période de confinement (en % des personnes interrogées)*



*N=1852-1896. À votre avis, parmi les problèmes suivants, lequel est le plus important pour la Suisse aujourd'hui ? Lequel placeriez-vous au second rang ? Les différences auxquelles le texte se réfère sont significatives.*

Compte tenu des variations quant à l'importance donnée aux différents domaines critiques mentionnés, la population est également sceptique sur la question de l'impact positif que pourrait avoir le Covid-19 en matière d'environnement (graphique 4). Si moins de la moitié des répondants (44 pour cent) pensent que le Covid-19 aura un impact positif sur l'environnement, la majorité d'entre eux estiment que la pandémie n'aura aucun impact (33 pour cent), voire un impact négatif (23 pour cent). Ce scepticisme est encore renforcé par l'opinion dominante selon laquelle, à la fin de la période de confinement, les besoins de l'économie seront à nouveau jugés prioritaires au détriment des questions environnementales. Près de deux tiers des personnes interrogées sont d'accord avec cette affirmation (62 pour cent). Cependant, la majorité de la population ne croit pas que le Covid-19 est un produit fabriqué. Près des deux tiers pensent que le Covid-19 n'est pas le résultat de l'exploitation de la nature par l'homme.

Graphique 4 Quel est le lien entre l'environnement et le Covid-19 ? (en pour cent des répondants)



N= 1723-1797. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les déclarations ci-après concernant le lien entre le coronavirus et l'environnement ? La crise du coronavirus aura sur l'environnement un effet positif à long terme. Passée la crise du coronavirus, la relance de l'économie sera prioritaire au détriment des questions environnementales. La crise du coronavirus est un résultat de l'exploitation de la nature par l'être humain.

Bien que le mouvement environnemental résurgent de ces dernières années soit souvent appelé "jeunesse mobilisée pour le climat", il est intéressant de constater qu'il n'y a pas de différences frappantes entre les groupes d'âge. Par exemple, les plus jeunes participants à notre enquête croient aux effets environnementaux positifs de la crise du Covid-19 dans la même mesure que les participants plus âgés (49 pour cent d'approbation des 18 à 30 ans contre 46 pour cent des personnes de 65 ans et plus). Les 31 à 64 ans sont les plus sceptiques quant aux effets positifs du Covid-19 sur l'environnement (41 pour cent d'approbation). L'affirmation selon laquelle les besoins de l'économie redeviendront prioritaires à la fin de la période de confinement est celle qui recueille le plus de suffrages auprès des jeunes. Toutefois, même dans ce cas, les différences sont moins importantes que prévu : 68 pour cent d'approbation chez les 18-30 ans contre 61 pour cent (31-64 ans) et 59 pour cent (65 ans et plus). Enfin, nous ne trouvons aucune différence selon l'âge quant à la question de savoir si le Covid-19 est le résultat de l'exploitation de la nature par l'homme. Les enjeux écologiques touchent donc dans une même mesure toutes les générations.

Dans ce contexte, ce qui nous aide à comprendre les écarts entre ces assertions, ce sont les différences de sensibilité politique plutôt que l'âge des répondants.<sup>5</sup> Par exemple, les répondants qui sont proches des partis de gauche (63 pour cent) sont plus susceptibles de douter de l'impact positif du Covid-19 sur l'environnement que ceux qui sont proches du centre (54 pour cent) ou des partis de droite (50 pour cent). En revanche, ceux du camp de droite sont plus sceptiques quant à l'affirmation selon laquelle la relance de l'économie à la fin de la crise du coronavirus sera privilégiée au détriment des questions environnementales (56 pour cent contre 36 pour cent pour les partis du milieu et 33 pour cent pour les partis de gauche). Quant au fait que le Covid-19 serait le résultat de l'exploitation de la nature par l'homme, les personnes qui le pensent sont surtout celles ayant une affinité avec les partis de gauche (45 pour cent). Un tiers seulement des personnes ayant une préférence pour les partis de droite (34 pour cent) et 27 pour cent seulement des sympathisants des partis du centre croient en

<sup>5</sup> La sensibilité politique est mesurée en fonction du parti le plus proche. Droite : UDC, UDF, Lega, MCG. Centre : PLR, PDC, PVL, PBD, CG-PCS, PLD de Bâle, Pirates. Gauche : PS, FPE, PST-POP, LA, solidaritéS, EàG.

un tel lien. Selon ces analyses, la couleur politique semble être au moins aussi importante que l'âge pour comprendre les préoccupations environnementales de la population en temps de pandémie.

Nous constatons également des différences selon le sexe des personnes interrogées et selon les régions linguistiques. Ainsi, d'une part, les femmes sont plus enclines à croire à un impact positif de la crise du coronavirus sur l'environnement (approbation [parfois très nette] par 48 pour cent des femmes contre 40 pour cent des hommes) et, d'autre part, à penser que le Covid-19 est le résultat de l'exploitation de la nature par l'être humain (42 pour cent des femmes contre 33 pour cent des hommes). Aucune différence n'est observée sur la question de la priorité accordée à l'économie. Il n'y a pas de différences non plus entre les régions linguistiques en ce qui concerne les effets positifs de la crise du Covid-19 sur l'environnement. Par contre, l'opinion selon laquelle la priorité serait donnée à l'économie est beaucoup plus généralisée en Suisse alémanique (68 pour cent) qu'en Suisse latine (49 pour cent au Tessin et en Suisse romande). C'est l'inverse quant à la question de savoir si l'origine du Covid-19 se situe dans l'exploitation de la nature par l'homme (52 pour cent d'approbation au Tessin et en Suisse romande, 31 pour cent en Suisse alémanique).

## Conclusion

Bien que l'enquête FORS Covid-19 MOSAiCH n'ait pu poser que quelques questions sur le thème de la politique, elle permet de tirer deux conclusions importantes. Elle montre ainsi très clairement que le système politique suisse est suffisamment robuste pour résister à une pandémie. Les personnes interrogées ont exprimé leur confiance dans les institutions politiques, qu'il s'agisse d'autorités nationales ou cantonales, ou encore d'organismes spécifiques (OFSP). C'est là un signe important pour les institutions politiques suisses : en cas de nécessité, elles peuvent adopter des mesures radicales pour gérer une crise et compter sur la population suisse pour mettre en œuvre ces mesures, du moins pendant une période limitée. À première vue, ce résultat semble stable ; nous n'avons guère pu détecter de changements avant et pendant le confinement et le point de vue diffère peu entre les différents groupes.

Alors que la confiance dans le système politique et sa crédibilité sont restées stables pendant les premiers mois de la crise du coronavirus, les priorités des personnes interrogées ont considérablement changé. Ainsi, en peu de temps, l'environnement a perdu de son importance, tandis que les préoccupations relatives à l'économie et, dans une moindre mesure, à la pauvreté ont gagné du terrain. Ces changements sont-ils seulement une expression du confinement ou les priorités de la population suisse vont-elles changer à long terme ? Comme les domaines problématiques sont généralement sujets à une forte volatilité, il sera intéressant de suivre ces changements lorsque nous interrogerons à nouveau les répondants en octobre prochain et au printemps 2021.<sup>6</sup>

Enfin, il convient de noter que ce rapport est un instantané basé sur des analyses très simples et descriptives. Des données et des analyses supplémentaires sont donc nécessaires pour confirmer ou infirmer les hypothèses qui y sont formulées.

---

<sup>6</sup> Cf. également Tresch, Anke, Lauener, Lukas, Bernhard, Laurent, Lutz Georg et Laura Scaperrotta, 2020. Élections fédérales 2019. Participation et choix électoral. Selects – FORS, Lausanne, p. 65, tableau 11.